

Faveurs obtenues.

Maskinongé, le 1er octobre 1898.

Monsieur le Gérant,

Une de mes filles ayant subi une longue maladie, était restée avec une infirmité des plus disgracieuses. Nous nous sommes adressées à N. D. du Saint Rosaire et nous avons fait usage des *Roses, Bénites*. Aujourd'hui, ma fille est parfaitement guérie.

Reconnaissance à Notre-Dame du Saint Rosaire.

DAME J. D.

Veuillez insérer le fait ci-dessus dans les Annales J'en affirme l'exactitude. Madame Joseph Déziel avait promis de faire insérer la guérison dans les Annales.

N. CARON, Ptre.

Bécancour, 23 octobre 1898.

Monsieur le Gérant,

Mes enfants, s'en allant prendre le bateau à Ste. Angèle, dans leur précipitation (le voyant au quai) ont écrasé un petit garçon de deux ans et demi ; ils étaient quatre dans la voiture qui a passé dessus. Vous vous imaginez dans quel état était ce pauvre petit. Aussi notre inquiétude et notre chagrin étaient ils à leur comble ! En cette occasion, j'ai promis à N. D. du saint Rosaire, si elle guérissait cet enfant,